



VILLE DE MENTON

LE MAIRE

Menton, le 31 Octobre 2018

Cabinet/JCG/AM

Monsieur le Ministre,

L'association « Sauvons nos palmiers » qui a son siège 226 chemin du Pélican à Toulon, a appelé mon attention sur la nécessité de lancer une vaste concertation sur les moyens de lutte contre le charançon rouge et de relancer au plus vite le Comité de pilotage CRP PACA.

La Commission européenne a rendu effective le 1^{er} octobre dernier l'abrogation de la décision 2007/635 du 25 mai 2007 relative aux mesures d'urgences destinées à éviter l'introduction et la propagation de cet organisme dans la communauté. Par conséquent, le charançon n'est plus un organisme à lutte obligatoire, ce qui est très regrettable. D'autre part, et c'est là une bonne chose, l'usage des néonicotinoïdes a été supprimé.

Cependant, les solutions de remplacement et notamment les traitements biologiques ne sont pas encore suffisamment développés, ce qui laisse les propriétaires de palmiers démunis face à lutte contre le charançon.

C'est la raison pour laquelle, l'association « Sauvons nos palmiers » demande qu'un vaste programme de recherche sur les traitements alternatifs soit lancé et que le comité de pilotage CRP PACA qui ne s'est pas réuni depuis deux ans soit convoqué dans les meilleurs délais.

Je tiens à apporter mon soutien à cette démarche et vous remercie par avance de l'attention particulière que vous voudrez bien lui réserver.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jean-Claude GUIBAL

Monsieur Didier GUILLAUME
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 rue de Varenne
75 007 PARIS

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire

MAIRIE DE MENTON - B.P 69 - 06502 MENTON CEDEX

SITE INTERNET : www.menton.fr
E.mail : mairie@ville-menton.fr



VILLE DE MENTON

LE MAIRE

Menton, le 31 Octobre 2018

Cabinet/JCG/AM

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu le courrier par lequel vous appelez mon attention sur la nécessité de lancer une vaste concertation sur les moyens de lutte contre le charançon rouge et je vous en remercie.

La Ville de Menton a fait le choix depuis trois ans maintenant de recourir aux organismes de bio contrôle dans la lutte contre le charançon rouge afin d'éliminer les traitements chimiques qui sont désormais interdits par décret européen.

Sachez que je n'ai pas manqué de solliciter M. le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation pour soutenir votre requête afin qu'un programme de recherche soit lancé dans les meilleurs délais en vue de développer de nouveaux moyens de lutte contre ce ravageur du palmier.

Vous trouverez, ci-joint, copie de la lettre que je lui ai adressée et ne manquerai pas de vous tenir informé de la réponse qui me sera faite.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Cordialement.

Jean-Claude GUIBAL

Monsieur Hervé PIETRA
Président SNP
Sauvons Nos Palmiers
226 chemin du Pélican
83 000 TOULON

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire

MAIRIE DE MENTON - B.P 69 - 06502 MENTON CEDEX

SITE INTERNET : www.menton.fr
E.mail : mairie@ville-menton.fr